



La Claire Maison

De dragon à Ste Anne

N°3 - Février/Mars 2008

Edito

2007-2008

Et voilà! une année s'en va, une autre commence avec ses espoirs, ses attentes, mais aussi ses difficultés. N'oublions pas nos multiples expériences vécues et sachons les exploiter au mieux pour foncer vers l'avenir qui s'ouvre devant nous.

Nous avons eu la joie, entre ces deux années, d'accueillir trois petits nouveaux nés qui font la joie et la fatigue (!) de leur parents...

Nous leur souhaitons la bienvenue dans ce monde qui, malgré sa possible dureté, est rempli de moments inoubliables.

Un grand nombre de changements et d'animations nous accompagneront lors de cette nouvelle grande année. En effet, cette année sera bissextile et nous aurons donc 1 jour de plus pour réaliser ensemble les différents projets que vous allez pouvoir découvrir dans cette troisième édition.

Toute l'équipe est heureuse de vous accueillir pour cette nouvelle année et vous souhaite « **tout le bonheur du monde!!!** »

Dominique Dravet
Directeur Adjoint

Mouvement français pour le Planning familial MFPF



la liberté prend corps... Le mouvement français pour le planning familial est une association qui a pour objectif d'être un lieu de parole concernant la sexualité et les relations amoureuses, afin que chacun, hommes et femmes, jeunes ou adultes, les vivent dans le partage, le respect et le plaisir.

Le MFPF agit auprès des pouvoirs publics pour faire reconnaître les droits des femmes à la maîtrise de leur fécondité (contraception, avortement) et lutte pour l'élimination de la violence sexiste.

Aujourd'hui, le MFPF agit sur de nombreux fronts au niveau national et international : lutte contre les violences conjugales, la pédophilie, les mutilations sexuelles traditionnelles; animation de stages sur les questions de sexualité.

En France, le MFPF gère une trentaine de centres médicaux où exercent des médecins et du personnel qualifié. Les jeunes, en particulier, y trouvent, outre des consultations médicales gratuites sur la contraception, des réunions de groupes pour exprimer leur opinion et recevoir des informations sur la sexualité.

Site internet : www.planning-familial.org

**Nous organiserons prochainement une
rencontre débat avec
le planning familial de Marseille
Tenez-vous au courant sur
les panneaux d'affichage**

Sommaire

Edito	p1
Le dossier « La condition féminine »	p2
Le mémo logements	p3
Infos en vrac	p3
Sur la toile	p3
Le Conseil de la Vie Sociale	p3
Les activités du FJT	p4
Les permanences	p4
Bienvenue et bon vent	p4

Annexe Dragon

12 rue Dragon
13006 Marseille
T/F : 04.91.81.28.57

Site Internet

www.fjtclairemaison.fr
Courriel
clairemaison@free.fr

Annexe Ste Anne

286 avenue de Mazargues/ Bat 5
13008 Marseille
T : 04.91.32.05.63
F : 04.91.71.89.88

Le dossier « la condition féminine... »

Le MFPP prend ses origines dans les idéologies des luttes pour l'évolution de la condition des femmes, l'égalité hommes/femmes, et d'une façon globale le respect de l'autre, dans le corps et l'esprit pour vivre une sexualité libre et épanouie. Afin de mieux cerner les idéologies fondatrices de ce mouvement, il est nécessaire de faire un petit point sur le cadre historique de la condition féminine de 1789 à nos jours...

En 1789, les revendications des femmes étaient assez simples : avoir le droit à l'instruction, au travail, à la santé, à la citoyenneté ; la protection pour les femmes seules et la réforme du mariage.

Des désirs qui semblent aujourd'hui plus que légitimes, mais qui étaient loin de l'être à l'époque.

En 1804, le Code Napoléon affirme l'incapacité juridique totale de la femme mariée, ce qui se traduit entre autre par l'interdiction d'accéder aux lycées et aux Universités, de gérer ses biens, d'avoir un salaire, de travailler ou d'avoir des relations sans l'autorisation du mari.

En 1910, le "devoir conjugal" est une obligation, le viol entre époux n'existe pas.

Ces quelques exemples mettent en lumière les raisons des luttes pour l'évolution de la condition féminine et l'émergence d'associations comme le MFPP.

Quelques dates....



... pour se repérer

Condition féminine

1884 : loi interdisant le divorce (l'adultère du mari est réprimandé par une amende, celui de l'épouse par de la prison).

1907 : équivalence entre le bac féminin et le bac masculin.

1924 : les programmes d'études dans le secondaire deviennent identiques.

1938 : la femme mariée n'est plus incapable civile, elle peut avoir une carte d'identité et un passeport, ouvrir un compte en banque, sans l'autorisation de l'époux.

1944 : ordonnance prévoyant le vote des femmes (elles voteront pour la 1ère fois en 1945).

1946 : principe de l'égalité des droits entre hommes et femmes dans le préambule de la constitution.

1965 : Liberté d'exercer une profession.

1967 : Loi Neuwirth autorisant la contraception.

1975 : Légalisation de l'avortement.

1991 : Le harcèlement sexuel est un délit réprimé par la loi.

1998 : les victimes d'une agression sexuelle (délictuelle ou criminelle) ont 10 ans pour porter plainte, quels que soit l'agresseur.

2000 : la pilule du lendemain est en vente libre dans les pharmacies.

MFPP

1956 : L'association « Maternité Heureuse » se crée. Son but est de proposer la contraception en France et de faire modifier la loi de 1920 qui l'interdit.

1960 : L'Assemblée Générale ajoute à « Maternité Heureuse », le sous-titre « Mouvement Français pour le Planning Familial ».

1961 : Les premiers centres d'accueil s'ouvrent à la population, dans une illégalité qui durera plus de six ans.

1971 : le MFPP est agréé comme mouvement d'Education Populaire.

1975 : La loi autorise l'avortement.

1983 : Le Premier Ministre annonce le remboursement de l'avortement par la Sécurité Sociale.

1989 : Une campagne nationale autour des violences conjugales est lancée par le Gouvernement.

1991 : Levée de l'interdiction de publicité sur les moyens de contraception.

1992 : Les actions commandos contre l'exercice du droit à l'avortement se multiplient. Vote de la Loi sur le « délit d'entrave à l'IVG »

Le Mémo Logement

Parce que votre séjour au FJT est temporaire, on vous donne quelques conseils sur les agences immobilières... pour trouver un chez soi...



- 1) Ne jamais acheter de « **listes d'annonces** » à des agences immobilières, elles ne sont souvent plus valables et il n'y a aucune garantie de trouver un appartement même si vous avez payé.
- 2) Ne jamais donner d'argent à l'avance, **les frais d'agence sont à payer après** avoir trouvé l'appartement et signé le bail.
- 3) Les frais d'agence ne doivent pas s'élever à plus d'un mois de loyer ou 10% du loyer annuel hors charges.

Enfin, voici quelques adresses d'agences dans le quartier de Dragon et Ste Anne :

A.C.I.G. 04 91 54 20 20
85 r Rome 13006 MARSEILLE

Century 21 04 91 15 74 80
146 r Paradis 13006 MARSEILLE

Agence Pierrick METOT 04 91 77 27 87
177 avenue de Mazargues 13008 MARSEILLE

Les agences ne sont pas les seules pistes, les petites annonces de particulier à particulier en sont une autre. Cependant, méfiez-vous des agences qui se cachent dans les petites annonces des journaux gratuits.



Permanence logement

Vous avez des questions sur tout ce qui concerne le logement, alors rendez vous :

A Sainte Anne
tous les 2ème jeudis de chaque mois

A Dragon
tous les 2ème vendredis de chaque mois.

Infos en Vrac

Les projets en cours et en bref

Le **hall de l'annexe dragon** va être relooké, le plafond et les luminaires sont déjà fait, reste à faire les peintures.

Un **Club Photo**, va être ouvert prochainement, suivez l'actualité sur les panneaux d'infos



Nous allons accueillir Gaye, une **jeune volontaire européenne** qui vient de Turquie. On vous en dira plus dans le prochain numéro.



Allez sur l@toile

Ce mois ci, je vous conseille le site du dispositif **Envie d'Agir**. Le ministère de la Jeunesse et des Sports, entre autre, encourage et valorise l'esprit d'initiative des jeunes de 11 à 30 ans, seuls ou en groupe, et dans tous les domaines : culturel, social, humanitaire, sportif, économique...

Envie d'agir apporte un soutien à la fois pédagogique, technique et financier permettant d'accompagner les jeunes, de l'émergence à la réalisation effective de leur projet quel que soit leur âge, leur situation ou l'envergure de leur projet.



www.enviedagir.fr

Le Conseil de la Vie Sociale

Les **Conseils de la Vie Sociale** de Sainte Anne et de Dragon se sont réunis en janvier.

Les comptes rendus des Conseils sont affichés dans la salle télé de chaque structure.

Les résidents élus au CVS :

A Dragon

Anaïs – Jérôme – Cécile – Mercedes – Anissa et Sylvie par cooptation

Prochain CVS : Mercredi 12 mars, à 20h.

A Sainte Anne

Sandrine – Jessica - Vincent - Mickael – Nafissa - Garisson

Prochain CVS : Lundi 5 mai, à 18h30.

N'hésitez pas à prendre contact avec eux pour toutes remarques sur le fonctionnement du FJT...

Les activités au fjt

Passées ...

Les soirées de Noël A Dragon et à Ste Anne



Nous étions une trentaine sur chaque structure à partager ce moment..
en attendant le repas d'été courant juin.

Bienvenue et bon vent à...

Nous tenons à souhaiter la bienvenue à :
Juan, Jeannette, Faiza, Jihad, Ali, Laurent,
Johan.

Nous félicitons les mamans et les papas
de Salama, Valencián et Enzo,
et nous souhaitons la bienvenue
à ces p'tits bouts.



Nous tenons à dire au revoir et bon vent à :

Cédric, Béatrice, Thomas, Lucile, Mouna,
Cédric, Nathalie, Bachir, Thèresa
Marie-Jeanne, Alexis, Frédéric et Imogen.

Soirée ciné

A Dragon, tous les derniers mercredis
de chaque mois
A Ste Anne, tous les deuxièmes lundis
de chaque mois

Les permanences

Les permanences
du Point Information Jeunesse
A l'annexe Dragon

Tous les jeudis de 14h à 17h
Ou à la demande selon
les disponibilités de l'équipe



Pour ceux qui veulent faire un CV, faire des
recherches sur Internet, s'informer sur des
formations, consulter la documentation
Information Jeunesse.

...à venir

Journée ski au Sauze
dans la vallée de l'Ubaye.
Avec les résidents des autres FJT
des Bouches du Rhône

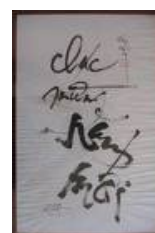


Samedi 2 février

Participation 38 €
Renseignez vous auprès de Pascal.
Inscrivez-vous à l'accueil.

Atelier cuisine « Le Têt vietnamien »

Samedi 23 février
De 9h30 à 16h
A Dragon



Venez célébrer le nouvel an vietnamien en
préparant et en partageant les plats de ce pays
Participation demandée : 2 €

Renseignez-vous auprès de Minh thu thuy
Inscrivez vous à l'accueil.

Soirée d'information « Le contrat de travail »

en présence d'un inspecteur du travail

le Jeudi 27 mars, à 20h
Venez poser vos questions



Salle commune
A Ste Anne

Tenez-nous informé de votre présence.

Exposition permanente

« Nous n'héritons pas la Terre de nos
parents, nous l'empruntons à nos enfants »

Vous êtes tous conviés au vernissage
le jeudi 21 février à 19h



Salle commune
A Ste Anne